



Refusons le calendrier du Bac

Depuis le mois de mars et le premier confinement, les élèves comme les personnels de lycée ont été mis à rude épreuve : stress, perturbation du fonctionnement des cours, parfois rupture des enseignements. Or, pour la rentrée 2020 ni mesures sanitaires, ni réelles mesures pédagogiques n'ont été prises. Aujourd'hui, nous sommes de nouveau dans une forme de confinement, les difficultés des élèves risquent de s'aggraver mais le ministère persiste : ni moyens spécifiques, ni réorganisation réelle du baccalauréat. Cela suffit !

Aucun moyen pour remédier aux effets de la crise

Pour la rentrée 2020, les organisations syndicales avaient réclamé des moyens exceptionnels pour corriger les effets du confinement. La CGT Éduc'action avait notamment exigé un collectif budgétaire, l'admission de toutes les admissibles des concours internes, l'utilisation des listes complémentaires... La réponse s'est limitée à des Heures Supplémentaires, difficilement absorbables, qui ne permettent aucunement la baisse des effectifs par classe et aggravent les conditions de travail.

Un calendrier du baccalauréat inacceptable

Suite à l'aggravation de l'épidémie, le ministère, sous la pression des personnels, a ouvert la porte à des aménagements d'emploi du temps (dédoublement de certaines heures réduisant le temps passé en classe par les élèves...). Pourtant la réorganisation du baccalauréat est loin de se faire à l'avantage des élèves.

La transformation des Épreuves Communes (ex-E3C) en contrôle continu n'est pas acceptable :

- ◆ le baccalauréat s'en trouve dévalorisé par l'aspect "bac maison" selon la "réputation" du lycée ;
- ◆ le calendrier du baccalauréat n'est pas modifié : les spécialités de Terminales restent prévues en mars afin d'être intégrées dans Parcoursup ;
- ◆ tout allègement des programmes a été refusé par le ministère.

Ce contexte alimente des décisions disparates suivant les lycées : si la majorité s'est positionnée en faveur de dédoublements d'effectifs, certains établissements parmi les plus prestigieux et accueillant le public scolaire le plus favorisé ont refusé de dédoubler, ce qui alimente les inégalités de parcours scolaires.

Épreuves de spécialités : des conditions de correction scandaleuses

Concernant les personnels, aucun allègement de cours n'est prévu pour corriger les épreuves de spécialités afin de leur permettre la correction dans des conditions sereines. Un surtravail alimentant fatigue et risques d'erreurs sur les copies. C'est inacceptable.

La CGT Éduc'action exige que toute correction de copie d'examen se fasse dans des conditions de travail optimales, avec libération des heures de cours !

Bac « Blanquer » : l'abrogation de la réforme plus que jamais nécessaire

La CGT Éduc'action continue de s'opposer à la réforme du lycée, du baccalauréat et de celle de l'accès à l'université (loi ORE). Sur le principe, ces réformes accentuent le tri déjà opéré au lycée. Elles aggravent les inégalités en calquant le fonctionnement du lycée sur celui de l'enseignement supérieur au lieu d'y préparer les élèves. Dans la pratique, la mise en œuvre du « lycée Blanquer » est source de désorganisation importante du groupe classe, d'isolement des personnels et accentue leur charge de travail. Sans parler de l'impréparation !

La CGT Éduc'action exige toujours l'abandon des E3C et le retour de ces disciplines dans un baccalauréat composé d'épreuves nationales et terminales ainsi que l'abandon du Grand Oral dans sa forme actuelle.

Plus largement, la CGT Éduc'action exige l'abrogation de cette réforme, de la loi ORE et de Parcoursup, au profit d'une réforme du lycée reposant sur un lycée unique et polytechnique.

Non à ce « Grand Oral »

Au lieu d'être un dispositif construit dans la durée pour l'autonomie progressive des élèves, le Grand Oral intervient en toute fin de parcours scolaire, sans moyens spécifiques, et sans doute « à la va vite » en fin d'année de Terminale après le passage des écrits de spécialités.

Au lieu de reposer sur la présentation orale d'un travail approfondissant un sujet, celui-ci se résume à la mise en valeur de compétences oratoires formelles fortement dépendantes du capital culturel des élèves.

Au lieu d'un temps ouvrant la porte à la co-animation, comme le permettaient les TPE, il maintient l'isolement et empêche un réel croisement disciplinaire du fait de l'éclatement du groupe classe et de la diversité des choix de spécialités.

Session 2021 : imposons un autre calendrier

Le ministre ne peut pas faire comme s'il n'y avait pas eu de confinement et laisser croire que les enseignant-es peuvent à la fois boucler des programmes de spécialités de Terminale et rattraper le retard accumulé sur ceux de Première. Dans ce contexte, il est impossible de préparer sereinement les élèves aux épreuves de spécialités comme au Grand Oral.

Face à l'urgence, pour cette session, la CGT Éduc'action revendique donc :

- ♦ le passage des écrits de spécialités en fin d'année de Terminale ;
- ♦ la transformation des E3C en épreuve terminale en juin ;
- ♦ l'abandon du Grand Oral ;
- ♦ l'allègement des programmes.

Elle appelle les personnels de lycée général et technologique à se réunir pour exiger collectivement un baccalauréat 2021 permettant de tenir compte de la situation sanitaire.

